

Offre de stage

Intitulé : Gestion d'espèces exotiques envahissantes dans le cadre de la mise en œuvre des Plans Nationaux d'Actions Tortues marines et Iguanes des petites Antilles.

Préambule : L'office National des forêts (ONF) est animateur du Plan National d'Actions en faveur des tortues marines des Antilles françaises et du Plan National d'Actions pour le rétablissement des Iguanes des petites Antilles depuis avril 2017. Dans ce cadre, il a pour mission de coordonner et de mobiliser les acteurs associatifs, institutionnels, socio-professionnels et scientifiques autour de ces plans d'actions pour améliorer la conservation des tortues marines et rétablir les populations d'iguane des petites Antilles. Egalement en tant que gestionnaire de la forêt domaniale du littoral, l'ONF agit directement sur ces sites pour favoriser l'accueil des tortues marines en ponte et protéger l'iguane des petites Antilles.

Contexte :

Les espèces exotiques envahissantes constituent l'une des principales menaces de l'érosion de la biodiversité en Outre-mer. En Guadeloupe, les deux principales espèces impactant directement les populations de tortues marines et les iguanes des petites Antilles sont respectivement la petite mangouste indienne (*Urva auropunctata*) et l'iguane commun (*Iguana iguana*).

Les nids de tortues marines subissent de nombreuses pressions dont la principale est la prédation par la petite mangouste indienne qui déterre et consomme les œufs des tortues marines. Des études ont montré que cette prédation pouvait entraîner sur certaines plages la destruction de 100% des nids durant la saison de ponte. Les plages de ponte de Port-Louis en Guadeloupe sont particulièrement impactées par cette prédation. Pour limiter la destruction des nids, des campagnes de capture sont organisées durant la saison de ponte des tortues marines.

L'iguane commun (*Iguana iguana*) a colonisé les Antilles françaises au début du XX^{ème} siècle. Il constitue la menace majeure pour l'iguane des petites Antilles (*Iguana delicatissima*), espèce endémique, par compétition et hybridation fertile. Le premier objectif du Plan National d'Actions pour l'iguane des petites Antilles est de réduire la pression exercée par l'iguane commun sur des secteurs prioritaires pour limiter les risques de dispersion de l'iguane commun sur les îtes de Désirade, Petite-Terre et la Dominique. Avant d'engager des actions de régulation d'envergure, il est nécessaire de préciser les zones d'intervention et de préciser les protocoles de capture et d'évaluation des actions de lutte.

Objectif du stage :

Le stage répond à deux objectifs :

- **Objectif 1 :** Conduire la campagne de régulation de la population de la petite mangouste indienne sur les plages de Port-Louis
- **Objectif 2 :** Définir un plan de régulation des populations d'iguanes communs sur Jarry/Bergerin et les zones portuaires de St François

Déroulé du stage :

Objectif 1 :

1. Mise en service du matériel (appâts, pièges, matériels de prélèvement, de mise à mort).
2. Participation aux comptages trace des tortues en ponte

3. Mise en œuvre de deux campagnes de régulation (session de 2 * 2 semaines par site à un mois d'intervalle) : organisation du planning avec les agents de l'ONF, gestion du matériel, relever des données
4. Evaluation de l'action dans le cadre des comptages des tortues en ponte
5. Rédaction d'un rapport de synthèse

Objectif 2 :

6. Prospection terrain dans les secteurs définis dans le plan de lutte contre l'iguane commun (relevé des densités d'iguanes communs, accès, propriété foncière,) ; organisation du terrain avec les agents de l'ONF et les partenaires du PNA
7. Définition des zones prioritaires d'intervention et des protocoles de lutte
8. Définition d'un protocole d'évaluation de l'efficacité des actions de lutte (distance sampling)
9. Rédaction du plan ; présentation et échanges avec les partenaires pour validation (DEAL, ONCFS, Grand Port Maritime de Guadeloupe, Département,...)
10. Finalisation du plan

Résultats attendus :

- Diminution de la pression de prédation de la petite mangouste sur les pontes de tortues marines
- Rédaction du plan de régulation des iguanes communs sur les secteurs prioritaires du PNA Iguane des petites Antilles

Profil recherché :

Formation dans le domaine de la gestion des espaces naturels

Diplôme : License pro à M2

Intérêt et capacité pour le travail de terrain dans des conditions tropicales, tôt le matin et la nuit

Rigueur dans le suivi et la mise en œuvre des protocoles

Savoir organiser son temps de travail

Très bonne capacité de travail en équipe

Bon relationnel et capacité de dialogue avec les associations, les usagers et les socio-professionnels rencontrés sur site

Bonne capacité rédactionnelle ; compétences SIG appréciés

Les profils avec permis de chasse et/ou agrément piégeur seront privilégiés

Indemnité de stage selon la réglementation en vigueur

Permis B obligatoire, indemnités kilométriques prises en charge (véhicule personnel) et/ou véhicule de service

Poste basé dans les locaux de l'ONF aux Abymes (GUADELOUPE)

Non logé

Période de stage : Mars à Août 2019

Contact : Caroline Cremades, caroline.cremades@onf.fr ; Sophie Le Loc'h, sophie.leloch@onf.fr